

# SOMMAIRE

## L'UNION DES ARTISTES

<b>Le Mot du Président</b> .....	2
<b>L'Édito du Rédacteur</b> .....	3
<b>Discours de l'AG du 20 février 2006</b> .....	4
<b>Photos de l'AG</b> .....	6
<b>Résultat des votes de l'AG</b> .....	7
<b>Conseil d'Administration après les élections</b> .....	8
<b>Cocktail de l'Union</b> .....	9
<b>Nouveaux membres</b> .....	10
<b>Appel à manifestation d'intérêt</b> .....	15
<b>Concours d'une œuvre lyrique inédite</b> .....	16
<b>Echos (Concours d'auteurs)</b> .....	17
<b>Remerciements aux Collecteurs</b> .....	18
<b>Résultat des collectes des Petits Sabots 2005/2006</b> ----	18
<b>Hommage à Georges Delnoy</b> .....	19
<b>Naissances</b> .....	19
<b>Livres et Impressions</b> .....	20
<b>Journée Mondiale du Théâtre – Une lueur d'espoir</b> .....	22
<b>Courrier de nos membres</b> .....	23
<b>Orchestre de comédiens – avis de recherche</b> .....	24
<b>Caricatures</b> .....	25
<b>Focus Uradex</b> .....	26
<b>Vers un nouveau Gala de l'Union des Artistes ?</b> .....	28
<b>Actions Culturelles (ASCO)</b> .....	30
<small>(100% belge - Les oeuvres majoritaires - RTBF - CCAPT - Le Théâtre des Doms à Avignon - Wallimage - Commission de Sélection des Films - Lectures de scénarios - Remerciements)</small>	
<b>Avantages offerts par l'Union</b> .....	34
<b>Demande d'admission</b> .....	35

# Le mot du président

*mars 2006*



Il m'arrive quelquefois d'écrire un mot du président pour le bulletin de mars. Je crois nécessaire de le faire cette année pour surenchérir sur ce que j'ai dit à notre assemblée générale. Sic lisez mon discours, vous verrez que j'y parle d'économies indispensables et j'en explique les raisons. Je me permets donc d'insister très fort pour que les allocataires qui n'en ont pas le besoin renoncent aux allocations. En tout cas temporairement.

Le poste « allocations trimestrielles » est de loin le plus lourd dans notre budget. Les allocations sont des droits acquis : lourds dans notre budget. Mais si tous les membres qui n'en ont pas besoin y renoncent, nos difficultés financières s'en trouveront allégées... D'avance, grand merci.

Et toutes les idées pour faire entrer de l'argent dans nos caisses sont, bien sûr, les bienvenues...

Comme d'habitude, nous ne publions pas le bilan, mais il est bien évidemment à votre disposition dans nos bureaux pendant les heures de permanence : lundi, mardi, jeudi de 10h à 14 h.

Nous l'avons annoncé à l'assemblée générale : notre volonté est de rafraîchir – ou de mieux

percevoir – l'image de l'Union auprès du public...et des artistes non-membres. Après plus ou moins 18 ans d'emploi (demandé par André Debaar à Serge Rangoni - membre depuis l'an dernier - et de sa société Indigo) notre logo nous semble avoir droit à une retraite bien méritée.

Aussi nous faisons appel à nos membres ayant le sens du dessin pour nous en créer un nouveau.

Alors, à vos crayons, à vos gommes, à vos porte-plumes, à vos ordinateurs...

Par ailleurs, notre ami Philippe Vernet nous propose de s'occuper des relations publiques de l'Union. Nous y sommes très sensibles et ne manquerons pas de faire appel à lui.

Un dernier mot : nous avons rencontré de gros problèmes d'entente ces derniers temps au sein du Conseil. Les déchirements nous ont tous marqués. Personnellement, je me refuse à poursuivre les polémiques stériles.

Je souhaite vivement, ainsi que tout le conseil, pouvoir retravailler dans la paix, la sérénité...et la bonne humeur...parce qu'enfin, sans cela, pourquoi accepterions-nous de travailler bénévolement ?...

*Bernard Marbaix*

# L'ÉDITO DU RÉDACTEUR

L'UNION DES ARTISTES AVRIL 2006



## Un bulletin lifté ?

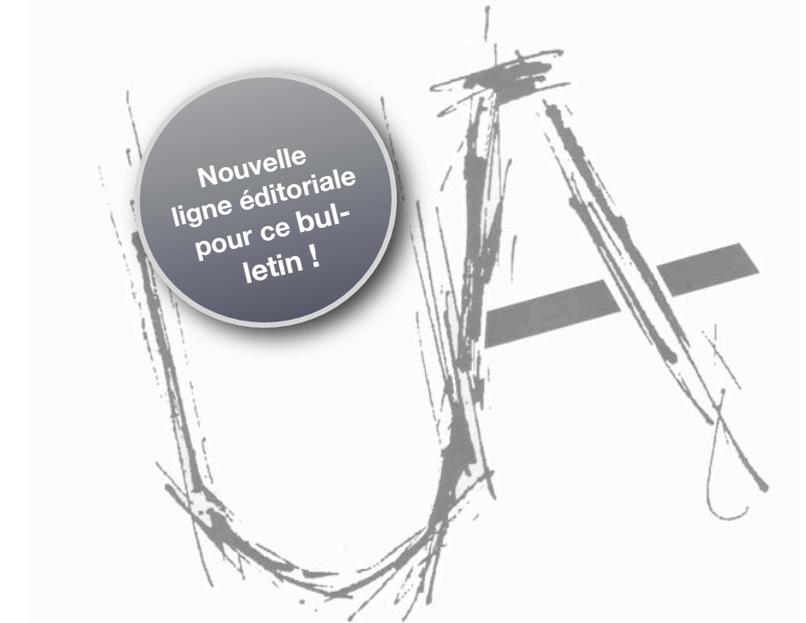
Par Pierre Dherte

Jusque il y a peu, c'était Chantal Pirotte (récemment démissionnaire du CA) qui avait en charge la mise en page et le traitement informatique de nos bulletins trimestriels. Par la force des choses, j'ai repris en urgence une tâche que Chantal remplissait fort bien et avec beaucoup de professionnalisme. Je découvre son ampleur et sa difficulté ! J'ignore si mon emploi du temps me permettra de la réitérer tous les trois mois mais j'ai cependant profité de l'occasion pour vous proposer une ligne éditoriale "remodelée" pour ce bulletin.

Dès mon arrivée comme administrateur, j'ai très vite évoqué l'urgence qu'il y avait à développer 3 axes principaux pour l'Union : la ligne éditoriale de son bulletin et la communication générale de l'Union; relancer le Gala des Artistes et enfin, développer le point 2 de l'article 3 de nos statuts, à savoir: "assurer la défense morale des professions de nos membres" en y intégrant davantage le travail des associations professionnelles dans un paysage culturel en perpétuelle mouvance !

Ces changements ont été adoptés à l'unanimité par le CA et nous nous sommes donné une année pour les mettre en oeuvre.

J'espère vivement qu'ensemble, nous accomplirons cette tâche, aidés par vos sug-



gestions d'unionistes, d'artistes et par celles des administrateurs que nous sommes.

Ensemble, nous allons cultiver la tradition (même la développer !) tout en y intégrant dans dans la forme autant que dans le fond du sang neuf, de l'originalité ou de l'audace !

Ainsi, par exemple, dans ce bulletin, vous retrouverez Bruno Georis mais aussi Charlie Degotte qui illustreront à leur manière le "lifting" de l'Union pour l'un ou la diminution de subsides de la Commission d'aide aux projets théâtraux (CCAPT) pour l'autre ! Vous retrouverez vos rubriques traditionnelles (revues dans la forme) mais aussi de nouvelles comme : le "Focus", "L'Édito du Rédacteur", "La Réflexion du jour", "Livres et Impressions", "Le Courrier de nos Membres", "C'Art rit cature" ou encore "Actions culturelles", etc..

C'est dans cet état d'esprit, ce "doux mélange des genres", entre tradition et contemporanéité, que nous réfléchirons

également à remettre sur pied le fameux Gala de l'Union ! Vous trouverez plus loin un article sur le sujet.

La solidarité, véritable socle sur lequel repose l'Union, c'est aussi ne pas attendre d'être "attaqué" pour venir au secours du plus faible; c'est faire sien ce principe avec autrui pour mieux se guider dans la vie sociale et avoir une vision de l'humanité (donc aussi des artistes) qui dépasse simplement la loi de la jungle !

N'hésitez pas à nous envoyer des articles ou de la matière car NOS BULLETINS SONT AUSSI LES VÔTRES ! Il ne pourront être riches de sens et représentatifs des artistes qu'à la seule condition d'en être le juste reflet ! Reflet de vos opinions, de vos doutes, de vos suggestions, de vos désirs et de ... vos rêves !

Bonne lecture,  
**Pierre Dherte**

Nouvelle communication et lifting pour l'Union. Pourquoi, quand et comment y arriver ensemble ?

L'union des artistes va changer de logo, de ligne éditoriale pour son bulletin et elle compte (re)mettre en place le fameux Gala de l'Union. Commentaires et explications...

# Assemblée Générale

Discours du 20 février 2006 à la Comédie Claude Volter

Bernard Marbaix, Président

Chers amis,

D'abord un grand merci à la Comédie Claude Volter, à son directeur Michel de Warzée et à son personnel qui nous accueillent cet après-midi très gentiment dans ce théâtre modernisé, confortable et qui a su garder l'âme de son fondateur.

Depuis plusieurs années, vous le savez, nous essayons de faire nos assemblées générales dans des théâtres nouveaux ou modernisés. Nous n'étions jamais venus à la Comédie Claude Volter malgré la fidélité de ce théâtre à nos collectes. C'est maintenant chose faite et j'en suis très heureux.

Comme à chaque assemblée générale, nous devons passer aux votes concernant le Conseil d'administration. Cette année, on peut aller jusqu'à 6 postes à pourvoir. 3 membres se représentent à vos suffrages : Magali Orsini, Pierre Johnen et moi-même. 2 membres du Conseil sont démissionnaires : Chantal Pirote, du poste d'administratrice et de Secrétaire générale trésorière, et Christian Ferrage du poste d'administrateur et de l'Union. 1 poste n'avait pas été pourvu l'an dernier. Il y a en outre 5 membres qui se présentent à vos suffrages : Jean-Henri Compère, Jean-Gilles Lowies, Claude-Robert Roland, Victor Scheffer et Gaëtan Wenders. Il y a 6 croix à faire maximum. Je passerai la parole à chacune et à chacun pour qu'ils puissent vous parler de ce qu'ils souhaitent faire à l'Union (ou continuer à faire). Pour passer, il faut la moitié du nombre de votes + 1.

Léon Dony remerciera tout à l'heure son équipe qui travaille pour nous sustenter au cocktail. Je la remercie moi-même. Ainsi que le Conseil pour avoir travaillé dans des circonstances difficiles.

Et enfin merci à Françoise sans qui nous ne pourrions rien faire.

Tout à l'heure je passerai la parole à Pierre Dherte qui vous parlera de la défense morale de la profession des artistes-interprètes.



**Nous devons prendre des mesures" ... " Il y a danger de vivre sur ses réserves" ... "contrairement à ce qu'on dit parfois, les collectes des Petits Sabots ne sont pas en baisse" ... "Nous nous donnons un an pour donner un lifting à l'Union !"**

Bernard Marbaix

à gauche du président sur la photo : Jacques Monseu & Anne Carpriau

J'en viens maintenant à la partie plus délicate de mon discours. Il y a 4 ans, en 2002, Anne Carpriau avait attiré l'attention de l'assemblée générale sur un danger, celui de vivre sur ses réserves, qui, quelques années auparavant, n'existait pas.

Cela nous avait même permis en 1998 d'augmenter (de 300 francs à l'époque) les allocations.

Vivre sur ses réserves, c'est vivre sur ses placements. Mais les placements ne sont pas bons... Nous avons cherché une solution miracle...et ne l'avons pas trouvée. Depuis, la situation ne s'améliore pas, évidemment. Et nous n'avons toujours pas trouvé le moyen d'augmenter les entrées.

Contrairement à ce qu'on dit parfois, les collectes des petits sabots ne sont pas en baisse. J'insiste. Le public est toujours présent et le bic a été estimé par beaucoup comme une heureuse initiative pour changer de l'épinglette. Mais ces collectes sont évidemment fluctuantes. Peut-être celle de cette année sera-t-elle bonne, peut-être pas. Mais si nos entrées sont fluctuantes, nos sorties, par contre sont de plus en plus lourdes. La situation est donc vraiment préoccupante.

Nous devons prendre des mesures et c'est de cela que je vais vous parler.

Avant tout, je rappelle que le premier but de l'Union fut – et RESTE – la solidarité. C'est cette solidarité qui doit nous guider, nous au Conseil, et vous, les membres. Aussi nous avons essayé de ne pas prendre des mesures bruta-

les, mais il est sûr que nous avons besoin des efforts de tous, en attendant des jours meilleurs, si possible.

D'abord, nous augmentons la cotisation de 20 à 25 € à partir de janvier 2007. Il n'y a plus eu d'augmentation depuis le passage à l'€ et cette somme reste très modeste par rapport aux avantages que nous pouvons garantir en ce moment.

Le Conseil a décidé de ne plus se rembourser ses frais de parking (donc entre autres quand il y a des réunions à l'Union) sauf si l'on doit transporter du matériel pour l'Union, bien sûr. C'est une initiative généreuse, d'autant plus que, faut-il le rappeler, nous sommes tous bénévoles...

Pour les naissances, nous ne changeons rien.

Il en est de même pour l'allocation de décès des membres, en souhaitant toutefois que les héritiers qui peuvent se passer de notre aide le fassent.

Dans le domaine des prêts sans intérêt, nous constatons, et ce n'est pas neuf, l'indifférence inqualifiable de certains membres bénéficiaires en ce qui concerne les remboursements, SANS EXCUSES ni EXPLICATION de leur part, et malgré des rappels.

Or, pour nous, c'est de l'argent perdu, ou à tout le moins inemployable. Ils bénéficient de la solidarité des autres mais ne sont pas, eux, solidaires. Nous allons à notre grand regret, devoir employer les moyens juridiques pour récupérer cet argent qui est celui de tous, et devrait pouvoir servir à tous. L'attitude de certains membres donc contribue fortement aux problèmes de l'Union.

Par ailleurs, nous ne pourrons plus accorder de 2<sup>ème</sup> prêt si le 1<sup>er</sup> n'est pas remboursé.

Le concours d'auteurs : il est maintenu sous condition, ainsi que le projet de concours d'œuvres lyriques.

J'en viens maintenant au poste bien sûr le plus lourd (+ de 2/3 du budget), celui des allocations de retraite. Souvenons-nous que les artistes vivent en général plus longtemps qu'avant et tant mieux, puisque la durée de vie s'allonge !

Un ou une artiste arrivant à 60 ans est cotisant sans interruption depuis minimum 20 ans peut demander son allocation. Il touche alors 300 € en 1 an (12.102 frs) pendant 5 ans. A 65 ans il passe à 380 € par an (15.330 frs) pendant 5 ans. A 70 ans il passe à 460 € par an (18.556 frs).

C'est un droit reconnu et il n'est pas question d'y toucher. Mais nous savons aussi que des membres touchent cette allocation alors qu'ils n'en ont pas besoin, grâce à leur retraite, alors que pour d'autres elle est vraiment nécessaire.

Je reviens à la notion de solidarité.

Je demande à ces membres heureusement bien nantis qu'ils réfléchissent pour voir s'ils ont réellement besoin de l'allocation.

Cela fait des années que je pense à cela, sans le proposer mais dans les circonstances présentes, cela soulagerait bien évidemment l'Union s'ils y renonçaient. Ou, s'ils n'en ont besoin que d'une partie, ils peuvent toujours nous en retourner l'autre partie par virement. C'est une solution aussi... et nous pourrons, dans les jours meilleurs, repositionner les choses.

Quant aux membres qui arrivent à l'âge où l'on peut bénéficier de l'allocation (comme Jacques Monseu depuis quelques mois, qui ne la demande pas ou moi dans 1 an qui ne la demanderai pas non plus), je leur propose à eux aussi de ne pas la solliciter si ce n'est pas un besoin. Il y va de l'intérêt de tous.

Un énorme merci au nom de toute l'Union à ceux qui entendent mon appel.

Et pour les nouveaux membres, donc à partir de maintenant, il faudra préciser que les engagements de l'Union ne sont valables qu'en fonction des rentrées...fluctuantes. Nous aimerions aussi que l'allocation soit, à l'avenir, unique.

Par ces mesures, nous espérons progressivement faire des économies. Et revenir au plus tôt à des jours meilleurs. Si cela devait ne pas être suffisant, il nous faudrait malheureusement prendre d'autres mesures. Il va de soi que vous pourrez aussi tout à l'heure nous faire des propositions et peut-être, qui sait, nous proposer le remède miracle.

Pour parler de projets, je vous dirai que nous nous donnons 1 an pour essayer de changer la communication de l'Union et lui donner par la même occasion, un lifting. Nous rajeunirons le bulletin, nous créerons un nouveau logo (l'actuel a plus ou moins 18 ans), un site Internet ; nous envisageons des panneaux explicatifs de l'Union à placer dans les théâtres, s'ils le veulent bien...

Nous voulons travailler dans la sérénité qui était de règle il y a quelques années – même s'il y a eu parfois incompatibilité d'humeur entre certains administrateurs. Pourquoi en irait-il autrement à l'Union qu'ailleurs... J'espère qu'avec l'équipe qui apparaîtra après le vote, nous pourrons aller de l'avant dans la bonne humeur.

Je passe maintenant la parole à Anne qui a accepté d'assumer l'intérim (ou de faire la jonction) et qui va nous parler des comptes vérifiés et approuvés par les vérificateurs Jacques Lutringer et Boris Stoïkoff, le 6 février dernier.

**Bernard Marbaix**

*Lecture étant faite, le bilan 2005 et le budget prévisionnel 2006 (ne paraissant pas dans notre bulletin) peuvent être consultés en nos bureaux (Anne Carpriau)*

**(1) - Une assemblée d'unionistes en quête d'informations...** Sur la photo, on reconnaît, entre autres, Suzie Falk, Tania Bari et Marion



2



**(2) - Magali Orsini, Anne Carpriau et le Président, Bernard Marbaix.** Anne Carpriau (au centre) reprendra le poste de Secrétaire Générale Trésorière

3



**(3) - Frédéric Young, Pierre Dherte et Jean-Gilles Lowies.** Le directeur de la SACD (à gauche) était venu en visiteur. Jean-Gilles Lowies (à droite), comédien-unioniste mais également membre actif de l'ASCO (l'Association des Comédiens)

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'UNION DES ARTISTES AVRIL 2006



Le discours du Président avec, de gauche à droite : Magali Orsini, Anne Carpriau, Jacques Monseu, Bernard Marbaix, Pierre Dherte, Pierre Johnen et Paul Gérimon

## Assemblée Générale Résultat des votes

20 février 2006

6 mandats étaient à pourvoir.  
8 candidats se re(présentaient).

1. Magali Orsini
2. Pierre Johnen
3. Bernard Marbaix
4. Jean-Henri Compère
5. Jean-Gilles Lowies
6. Claude-Robert Roland
7. Victor Scheffer
8. Gaëtan Wenders

159 votes dont 76 procurations.

Ont été réélus pour un terme de trois ans :

Magali Orsini	147
voix	
Pierre Johnen	131 voix
Bernard Marbaix	144 voix

Ont été élus pour un terme de trois ans :

Jean-Henri Compère	125 voix
Victor Scheffer	87 voix

N'ont pas atteint le quorum requis :

Jean-Gilles Lowies	46 voix
Claude-Robert Roland	50 voix
Gaëtan Wenders	66 voix.

Nous tenons en tout cas à remercier ces trois derniers membres de s'être proposés pour participer à la gestion de notre chère Union.

# Conseil d'Administration

Après les élections de l'Assemblée Générale du 20 février 2006  
et celles du Conseil d'Administration du 28 février 2006 :

<b><u>Président :</u></b>	<b>Bernard Marbaix</b> Avenue d'Auderghem, 304 1040 Bruxelles	(2006-2009) 02/649 77 21
<b><u>Vice-Présidents :</u></b>	<b>Jacques Monseu</b> Bd G. Van Haelen, 43 1190 Bruxelles	(2004-2007) 02/346 56 29 0477/50 07 46
	<b>Pierre Dherte</b> Rue Isidore Verheyden, 10 1050 Bruxelles	(2004-2007) 02/514 09 43 0475/55 40 61
<b><u>Secrétaire générale trésorière :</u></b>	<b>Anne Carpriau</b> Rue Général Leman, 114 1040 Bruxelles	(2005-2008) 02/230 46 14 0478/54 19 51
<b><u>Administrateurs :</u></b>	<b>Jean-Henri Compère</b> Rue Vandeweyer, 69 1030 Bruxelles	(2006-2009) 02/242 97 78
	<b>Léon Dony</b> Mont du Cinquantenaire, 3 1040 Bruxelles	(2004-2007) 02/735 13 12 0485/25 86 59
	<b>Paul Gérimon</b> Rue Saxe-Cobourg, 32 1210 Bruxelles	(2004-2007) 02/218 81 71 0495/53 66 35
	<b>Pierre Johnen</b> Rue du Chenois, 42 7090 Hennuyères	(2006-2009) 067/55 50 18 0476/20 78 98
	<b>Magali Orsini</b> Place du Roi Vainqueur, 21/16 1040 Bruxelles	(2006-2009) 0475/93 61 98
	<b>Victor Scheffer</b> Rue des Mélèzes, 83 1050 Bruxelles	(2006-2009) 02/343 37 34 0475/84 38 90
	<b>Jean-Michel Vovk</b> Rue Van AA, 44 1050 Bruxelles	(2005-2008) 02/648 59 23 0486/21 18 11



# Cocktail de l'Union

à la Comédie Claude Volter

Par Léon Dony

Comme chaque année nous nous installons dans un théâtre qui nous prête généreusement, aimablement leur endroit privilégié ; je dis privilégié parce qu'il y a une scène où des artistes peuvent se produire. Quel plaisir pour notre profession !

Cette année nous avons pensé, après la disparition de Claude Volter, de nous adresser à ce lieu qui a connu beaucoup de succès avec Claude et ses amis. La gentillesse de son directeur actuel, Michel de Warzée, a fait le reste. Il nous a ouvert, non seulement ses portes, mais tout son personnel a été mis à notre disposition.

Ce fut une immense joie de nous installer dans ce théâtre remis à neuf, bien refait, avec une seconde salle très intéressante. Avant l'installation, ce fut Madame Sylvie d'Aney qui nous accueillit avec son sourire et sa gentillesse.

Le centre de ce cocktail, c'est bien sûr « le buffet ». Et quel buffet ! Plus beau et meilleur d'année en année, il faut le voir et y goûter. Il est préparé par nos charmantes comédiennes qui viennent tous les ans et qui vous servent avec tout leur amour.

Je dois vous les citer, même plutôt deux fois qu'une, parce que je vénère leur travail. Mes deux chefs de file : Nicole Shirer et Hilde Musin qui nous préparent déjà des pains de viande, et bien sûr le taboulé de Renée Fonck, sans oublier les terrines de légumes de Pascale Gilles et bien sûr toutes les courses faites avec Jacqueline Paquay.

Nous n'avons pas pu compter sur Myriam Mesdagh qui était malade et regrettait de ne pas participer cette année à l'élaboration de la fête.

Oui vraiment, c'est toujours une fête, une fête pour TOUS les artistes.

Il y avait plus de 150 personnes mais nous sommes 550 inscrits à l'Union donc, je vous en prie, il faudrait que l'année prochaine nous fassions salle comble, comme nous aimons dans notre profession.

Il y a bien sûr toujours les anciens qui sont fidèles et que nous remercions. Mais les jeunes sont très peu nombreux. Pourtant, et de plus en plus, l'Union s'intéresse aux jeunes artistes : début difficile dans la profession, besoin d'une épaule, de contacts... On ne peut pas faire grand-chose si vous restez dans l'ombre. Ce n'est pourtant pas cela que les artistes attendent « l'ombre ».

Nous proposerons aussi bientôt la grande fête des artistes du spectacle. On voudrait que ce soit une belle soirée étoilée. On espère faire bouger les



## Cocktail de l'Union à la Comédie Claude Volter

“De plus en plus, l'Union s'intéresse aux jeunes artistes...”

Léon Dony

responsables. Ils doivent nous aider et cela peut se faire avec tous.

## C'est quoi l'Union ?

Il y a aussi le bulletin de l'Union qui vous est ouvert, vous nous écrivez nous soumettant vos souhaits, vos projets, vos spectacles... On en parlera et de ce fait on parlera de vous, c'est-à-dire des artistes.

Comme disait un grand comédien que je ne citerai pas : « Je parle tout seul mais j'ai besoin que l'on me donne la réplique ».

### Léon Dony

Comme toujours, la participation active d'André Michel remplissant les verres, à la demande, a permis à nos membres de ne point rester le gosier sec ! Grâce à Patrick Poecks, la présentation de diverses vodkas fut une surprise et une dégustation appréciée par nos membres. Nous les remercions chaleureusement tous deux.



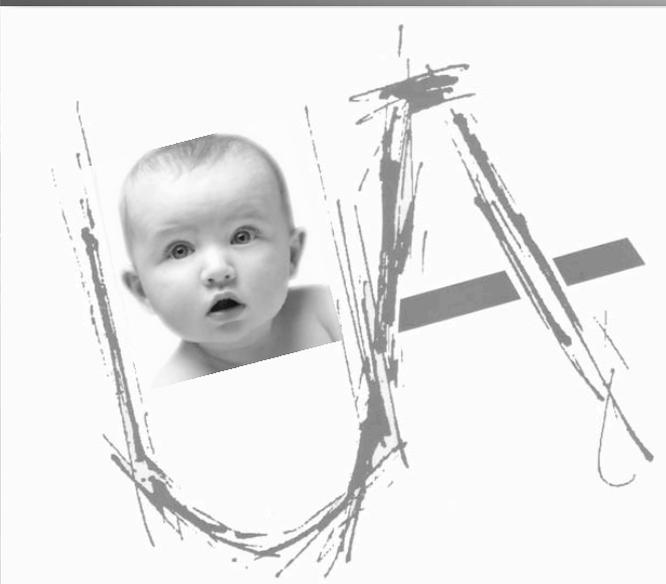
Nicole Shirer, Hilde Musin et Renée Fonck



# Nouveaux membres

“La grande force de l'Union réside dans ses membres, les artistes, les créateurs. Ceux d'hier, d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain. Ensemble, nous construisons l'avenir de l'Union, celui des artistes, plus forts que jamais !”

P. Dh.



## Vous aussi, parrainez de nouveaux membres !

N'hésitez pas à photocopier le formulaire d'adhésion qui se trouve dans chaque bulletin en dernière page. Proposez-nous de nouveaux membres en renvoyant le formulaire préalablement signé par l'artiste qui souhaite nous rejoindre ainsi que par au moins un parrain ! Vous, par exemple ? Vous pouvez également nous demander des formulaires d'adhésion par fax, par téléphone, par courrier ou encore en télécharger un exemplaire via Internet à l'adresse suivante : <http://www.lafas.be/UnionArtistes.html>

Union des Artistes  
du spectacle

Tél. & fax : 02/513 57 80  
[union.des.artistes@skynet.be](mailto:union.des.artistes@skynet.be)

Rue Marché aux Herbes, 105  
1000 - Bruxelles

Nous demandons à tous nos membres possédant une adresse e-mail de bien vouloir nous la communiquer le plus rapidement possible !

Nous recherchons par ailleurs les adresses de Frédéric Meaux ainsi que de Roland De Pauw.

## Sylvie Perederejew



(Prononcer pèrèdèrief ou « pèrèd » si c'est trop compliqué !). Entre à l'Union en même temps que Natasha Mash (voir plus loin). Serait-ce une invasion russe ? Je veux bien, si toutes les comédiennes d'origine russe ont ses qualités ! Sylvie, après une candi en droit et une licence en journalisme et communications entre brillamment au Conservatoire dans ma classe, et en sortira brillamment

en 2001. Elle a parallèlement une grande activité au festival du film francophone de Namur, journaliste à Radio Antipode, stages à RTL, elle co-fonde la troupe LES EX. Elle a une grande activité à la « Toison d'Or » (La Vie n'est pas un jeu, Le prix à payer, Rebecca's dream, Une vie de chien, Tortilla de patatas, S.T.A.R.S, rôles hilarants dans des spectacles qui ne le sont pas moins) et à Villers (Macbeth, Les Misérables, La Reine Margot). Elle fait partie de « Théâtre en liberté » aux Martyrs depuis 2002 où on a pu la voir - notamment - dans « Le Roi Lear », « La Grande magie », « La Cagnotte », « Le Comte de Monte-Cristo », « Le Mariage de Figaro » et récemment « Les Caprices de Marianne ». Dynamique, enthousiaste et de talent, Sylvie est la bienvenue parmi nous, parrainée par Hélène Théunissen et moi.

(Bernard Marbaix)

## Natasha Mash



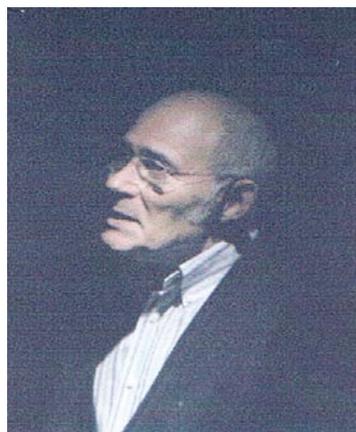
Natasha est d'origine russe, elle aussi. J'ai eu le plaisir de l'avoir (de son vrai nom elle s'appelle Maspkevitch) comme élève à l'académie d'Etterbeek puis au Conservatoire de Bruxelles d'où elle est sortie en 2003 avec le prix de l'Union des Artistes, c'est-à-dire, la plus haute cote, avec notamment Madame Léry dans « Un Caprice » de Musset. Elle a fait de nombreux stages, notamment avec Julien Roy, Boris

Rabey, Claude Enuset, Bruno Putzulu, Frédéric Fonteyne, Dominique Grosjean... De la pub au doublage ; elle a

été assistante à la mise en scène de Patrick Descamps pour « Chambres », de Minyana au Public. Elle a participé à des courts et longs métrages dont « Les Enfants de la nature » de S. Corr, « Le Voleur d'âmes » de Bardiaux, « The Abortiomist » de N. Gianni, « femmes de loi », téléfilm de Denis Amar. Elle a joué « Pouchkine-Saint Petersburg » en russe et en français, mis en scène par Alexandre von Sivers, et récemment « T'as l'bonjour d'Eugène » d'après Labiche au Théâtre de Ménilmontant. Je la parraine avec Daniela Bisconti.

(Bernard Marbaix)

## Antonio Marenzo



Bienvenue à Antonio Marenzo. C'est en tant que (presque) voisin que j'ai le plaisir de souhaiter une tardive bienvenue au sein de notre Union à Antonio Marenzo. Membre, puis directeur des « Comédiens de l'enfance », il y mène durant longtemps nombre d'animations, y met en scène, écrit six pièces, joue...et contribue

ainsi à la conception du théâtre Jeune Public tel qu'il est aujourd'hui. Egalement comédien dans différents théâtres bruxellois, à la RTB, à la BRT, mais aussi à Paris et à Rome, il est jeune retraité de l'académie de Braine-le-Comte, où il fut durant de nombreuses années professeur des arts de la parole. Parole à laquelle il ajoute avec brio son talent et ses techniques de « Commedia dell'arte ». C'est toujours avec bonheur que nous « taillons une bavette » lorsque, promenant nos chiens, nous nous croisons au fil des chemins de notre magnifique forêt...

Alors, en compagnie de tes parrains, Stéphane Ledune et Bernard Marbaix, nous t'accueillons et te souhaitons la bienvenue.

(Pierre Johnen)

## Eric Russon



Eric est un de ces artistes du spectacle que nous souhaitons voir à l'Union depuis longtemps. Tout en faisant ses études universitaires à l'ULB (agrégée en sciences criminologiques) il a joué Ghelderode, Obaldia... et a fait ses débuts d'animateur à Radio Campus. Depuis 1989, 'est grâce

à Télé Bruxelles qu'on le connaît et d'abord, faut-il rappeler ses présentations inventives de « Court toujours » consacré au court métrage, « Extra large » sur l'actualité du cinéma ? Il présente ou a présenté aussi « Bruxelles point de vue », « L'Heure tourne », « L'Autre journal », « Sortie autorisée »... et a réalisé plus de 250 portraits pour « Personnalité à domicile ». Depuis mars 2004, Eric anime l'émission « Culture Club » sur La Première (RTBF) avec Corinne Boulangier. Il a écrit « Y a pas que le culte » mis en scène par Bruno Bulté et joué par Alix Mariaule et Pierrette Laffineuse (trois membres de l'Union) à l'Espace Delvaux. En ce moment, Eric rédige un roman et un scénario de long métrage... !

J'ai le plaisir de le parrainer avec Jacques De Decker.

(Bernard Marbaix)

## Florence Delobel



Mime et marionnettiste, Florence Delobel est surtout conteuse, ce qui n'est pas courant à l'Union. Entre 1988 et 1999, elle a participé en tant qu'artiste solo ou en troupe à différents spectacles en Belgique et à l'étranger (mime, clown de rue, théâtre, ensemble vocal, danse, marionnettes). On peut citer « Savez-vous pourquoi » avec Philippe Tolet pour la musique, « Ogre, mange-moi pas », « D'Une fleur à soi »... Flo-

rence Delobel joue dans les écoles, les maisons de quartier, les bibliothèques, les centres culturels, les centres de langues ; elle a travaillé au Maroc, à l'école française à Jakarta, à Bali, au Québec. Elle a naguère participé aux rencontres internationales de conteurs à la Roseraie. Enfin elle organise des balades contées en forêt de Soignes

pour Pro-Vélo... Ses parrains sont Chantal Pirotte et Christian Ferauge.

## Francis Adam



A reçu une formation en art dramatique au Conservatoire Royal de Bruxelles (classe d'André Debaar), complétée par des stages de masques, comedia del arte et de clown de théâtre. Cette base lui a permis de participer à de nombreux spectacles tant sur scène qu'en télévision ainsi qu'à des réalisations publicitaires. Depuis 1998, doublages et régies de plateau

s'ajoutent à ces activités. C'est pourquoi Bobette Jouret et Léon Dony l'ont parrainé.

## Emmanuel Guillaume



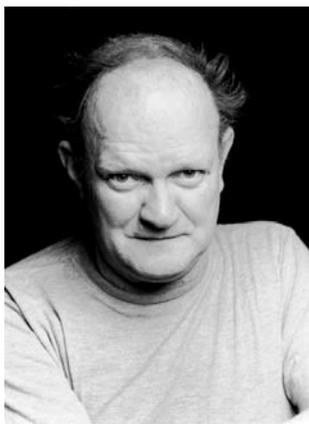
Que de cordes à son arc !! Ce n'est plus un arc, c'est une harpe !!! Emmanuel est issu de l'IAD en ce qui concerne sa formation théâtrale, mais il a étoffé sa formation avec de nombreux cours et stages : solfège, piano, violon, clown, danse,...mais également un passage remarqué à la Ligue d'Improvisation, des interventions auprès de Bla Bla à la RTBF et - last but not least -

de l'acrobatie, ce qui est loin d'être étonnant lorsqu'on connaît sa souplesse et son agilité. Il a été dirigé par de très grands noms : Jules-Henri Marchant, Gérald Marti, Jeannine Godinas, Eric De Staercke, Luc Van Grunderbeeck, ... et bien d'autres. Il a interprété du Beckett, Goldoni, Hugo, Marivaux, Botho Strauss, ... Il joua également dans « Juliette et Roméo » d'après Shakespeare, mis en scène par Irina Brook : en France, Suisse, Allemagne et Belgique. Il vient de décrocher son plus beau rôle : papa ! Toutes nos félicitations à lui et à sa charmante épouse Vanessa. Bienvenue à l'Union « Manu » !!!

Ses parrains sont : Pierre Plume et Eric De Staercke.

(Victor Scheffer)

## Duby



Bienvenue Duby : Un fou de cinéma ! Autodidacte en la matière mais, ayant quand même suivi de nombreux stages aussi bien à Bruxelles qu'à Paris (ARC Films) ou à Londres (Actors Centre...) DUBY, depuis des années (je l'ai rencontré pour la première fois sur un tournage à Bouillon en 1986) n'a pas cessé de tourner pour le cinéma en Belgique, en France et en Angleterre et ce depuis

1983. Avec sa « gueule pas possible », mais, qui intéresse les réalisateurs, il attend toujours le premier grand rôle (que je lui souhaite de tout cœur). Qu'il n'oublie pas cependant que certains grands comédiens n'ont jamais été que des seconds plans. Continue ton chemin de passionné du métier, qui a roulé sa bosse un peu partout. Tes expériences multiples à l'école de la vie sont certainement pour toi un atout. Bienvenue DUBY au sein de notre Union, Jacques Cappelle et moi-même te parrainons à cette occasion.

(Magali Orsini)

---

## Bernard Graczyk



L'autre soir en me promenant dans la ville, j'ai vu une illumination, un feu d'artifice ; comme j'étais étonné, j'ai demandé à un passant : « En quel honneur cette fête ? ». Il me répondit : « Vous ne savez pas ? C'est l'entrée de Bernard Graczyk à l'Union des Artistes ! ». Il y a tellement longtemps que je connais cet artiste qui a touché à tous les genres : théâtre, doublage

et surtout cinéma – petites et grosses productions – où j'ai eu le plaisir de partager avec lui quelques répliques. Sois le bienvenu parmi nous dans la grande famille de l'Union des Artistes du Spectacle, tu honores la profession et je suis ton parrain sans condition. Son deuxième parrain est Jean-Gilles Lowies.

(Léon Dony)

---

## Anne Compère



Anne est, sauf erreur, la première costumière à entrer à l'Union ! Après des études de graphisme à l'ERG, elle commence à créer des costumes de théâtre à partir de 1984. On la verra beaucoup fréquenter le Parc, le Rideau de Bruxelles, Villers-la-Ville, notamment pour la création de costumes à effets spéciaux pour « Faust », mis en scène par

Daniel Scahaise. Anne entre aussi à la RTBF comme costumière pour « Le Maître de musique » et comme conseillère pour « Bla-bla », « Génies en herbe », « Fort en tête », « La Deuj » et les séries « Les Steenfort » et « Jours de guerre ». Entrée dans l'équipe de Théâtre en Liberté, elle a participé à quantité de pièces, toujours comme créatrice de costumes. Des pubs aussi et du cinéma, notamment « Félix » de son frère Jean-Henri qui la parraine avec moi. Mais aussi, tout récemment Anne a donné le jour à une petite fille et un petit garçon...

(Bernard Marbaix)

---

## Andreas Christou



Andreas, en t'ouvrant symboliquement la porte de l'Union, c'est du soleil que j'y fais entrer... Celui que tu portes en toi, fruit de ta bonne humeur, de ton positivisme atavique et surtout de ta passion pour le théâtre... et le théâtre forain en particulier. À croire que tu sois tombé dedans quand tu étais petit... ce qui laisse présumer qu'un jour tu aies été petit... (Difficile à croire à te voir...). Voilà

3 ans que tu es entré dans notre compagnie pour Rire, 3 ans que tu échanges allégrement les costumes de personnages multiples pour évoluer dans 5 de nos spectacles. En 3 ans, tu as appris à jouer du tuba, à danser, à chanter, à jongler, à faire du rola-bola dans un costume d'ours... Tu as appris à apprivoiser un mode théâtral pourtant exigeant, inconfortable. Tu t'es taillé sur mesure un talent, une présence, un savoir-faire et tu exaltes le tout d'une personnalité débordante...

Moi... j'applaudis des deux mains...  
Bienvenue...

(Eddy Krzeptowski)

---

## Anouchka Vingtier



Rendez-vous casting avec Anouchka Vingtier à la Brasserie Cochoux : premier coup d'œil, belle, sensuelle, délicate, blonde, avec un air sauvagement farouche. Très vite on s'aperçoit que sous la frêle apparence se cache autre chose : force, détermination et exigence professionnelle. Après avoir été élève de Frédéric Dusse

au Conservatoire Royal de Mons (premier prix avec distinction) et lauréate section art dramatique, je la mets en scène dans « Le Philosophe amoureux » de Jacques Sojcher pour le Festival d'Auteurs de Seneffe (Théâtre Poème) dans le rôle de Sophie. Ensuite elle joue le rôle de Ava dans le remarquable spectacle « Le Livropathe » de Thierry Debroux, mis en scène par Frédéric Dusse, Théâtre du Rideau de Bruxelles (nominée Meilleur espoir féminin). Après, avec plaisir, j'ai pu découvrir d'autres facettes d'Anouchka dans « Léonce et Léna » de Buchner, mis en scène par Michaël Delaunoy, rôle de Léna et dans le rôle de Eva dans « Il manque des chaises » de Jean-Marie Piemme, mis en scène par Isabelle Pousseur, Théâtre National. Elle vient de jouer à Lille le rôle de Angela dans « La lune des pauvres » de Jean-Pierre Simonon, mise en scène de Didier Kerckaert, Théâtre Octobre.

Elle est aussi assistante à la mise en scène de Carlo Bozo et Thierry Debroux...une belle rencontre de travail et d'amitié ! C'est avec plaisir que je parraine aujourd'hui Mademoiselle Anouchka Vingtier à l'Union des Artistes du Spectacle. Son parrain, Pierre Laroche.

(Monique Lenoble)

---

## Éric Drabs

Qu'est-ce qui prédestinait ce licencié-agrégé en Philologie germanique, puis futur professeur... à devenir l'artiste que l'on connaît, un artiste complet aux mille facettes? L'appel des planches, des amplis, de la foule en délire? L'envie de toucher, en humour, en musique, un public large, des enfants aux adultes? L'envie d'être, simplement, de "jouer", de faire rire ou pleurer?

Tout cela en même temps peut-être... Il commence par la guitare, le saxophone et puis la clarinette. Mais les planches l'ont déjà contaminé quand il est encore à l'école. C'est là qu'il se découvre un talent de comédien. En 1985 il fait la rencontre de Margaret Jennes, jouera dans plusieurs spectacles pour adultes, entre autres "La Reine et moi", "Tranches d'Europe Express", "Hyppolite en Egypte". Il rencontre Charlie Degotte à partir de 1990, via "Claude Semal et les convoyeurs" et ce sera le début d'une longue collaboration en tant que Comédien-Musicien, "Il n'y a aucun mérite à être quoi que ce soit", "Et Dieu dans tout ça", "Chantecler" et de nombreuses revues. Présentateur à Couleur Café, au Festival du film Fantastique, il collabore régulièrement avec l'ensemble Leporello (comme quoi la philologie germanique aura aussi porté ses fruits).

Il joue pour un public jeune avec le Théâtre du Copeau, ou encore le Théâtre de la vie, le Théâtre Hypocrite... Il est guitariste de Perry rose, et musicien, chanteur dans d'autres projets musicaux. Que dire encore de cet homme à l'humour ravageur? Tenace, volontaire, encore et toujours, car en musique, en art, on n'a jamais fini d'apprendre, n'est-ce pas? Que ce soit du blues, de la chanson anglo-saxonne, du folk, de la musique classique, de la musique de scène, tout est fascinant quand on est passionné comme lui. Un comédien qu'on aime voir sur scène, un musicien séduisant dans sa polyvalence et sa présence. Je suis très heureuse de l'accueillir avec Pierre Johnen au sein de l'Union.

(Marie-Sophie Talbot)

---

**Ce bulletin peut être consulté sur Internet à l'adresse :**

<http://www.lafas.be/AnnonceUnion.html>

# Appel à manifestation d'intérêt

## Dons Archives et documentation

Cher Membre,

Comme vous le savez certainement, l'Union des Artistes a décidé en 2005 de se doter de documentation et d'archives afin de pouvoir offrir un avenir ... au passé artistique!

Anne Carpriau, Administratrice et Claude-Pascal Perna, Membre bienfaiteur et Archiviste/documentaliste sont depuis peu membres de la SIBMAS (Société Internationale des Bibliothèques et des Musées des Arts du Spectacle.)

Ils sont chargés de constituer pour l'UA une documentation et des archives artistiques, depuis l'époque de sa création en 1927, jusqu'à nos jours, dans une thématique aussi variée que l'opéra, l'opérette, la fantaisie, le music-hall, la variété, l'art dramatique (comédie, théâtre) et la danse.

Par conséquent, nous sommes à la recherche de dons : photographies dédicacées et de scène, correspondance artistique/théâtrale, programmes et affiches, coupures de presse, albums de photographies/autographes et tout autre document se rapportant à votre carrière. Ces documents intéressent en tout premier lieu l'UA, qui saura les préserver et les valoriser avec compétence professionnelle.

Si vous-mêmes ne possédez plus de documentation artistique ou d'archives, parlez-en à votre famille et à votre cercle d'amis. Ces dons feront l'objet d'un accusé de réception officiel et pourront être consultés en tout temps par les autres membres ou par les chercheurs. Enfin, certaines pièces seront incluses dans un inventaire catalogué, partagé avec d'autres institutions, telles que la Maison de la Bellone.

Nous vous invitons donc à prendre contact avec Mme Carpriau aux jours et heures de permanence de nos bureaux (lundi, mardi, jeudi, de 10h00 à 14h00, téléphone : 02 - 513 57 80) et en dehors de ces horaires, avec M. Perna, téléphone : 02 - 284 09 49 (bureau) et 02 - 344 44 94 (soir), email : [cavatina@skynet.be](mailto:cavatina@skynet.be)

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre soutien et comptons sur votre précieuse collaboration.

**Anne Carpriau**

*Administratrice & Membre de la SIBMAS*

**Claude-Pascal Perna**

*Membre bienfaiteur/Archiviste-documentaliste & Membre de la SIBMAS*

**Jacqueline Paquay** est tombée sur cette annonce dans un journal belge. Elle concerne la « **Manufacture** », haute école de théâtre de Suisse romande. Jacqueline serait heureuse d'avoir votre avis sur la formulation.

« *Jouer n'est pas un jeu. Monter sur scène n'est pas un passe-temps pour enfants riches. C'est un atelier perpétuel où l'on vomit les tièdes : si vous avez peur de vous salir les mains au contact de la pâte humaine, ne venez pas. Si vous avez peur de perdre votre chemin, ne venez pas. Si vous voulez refaire ce que les anciens ont imaginé, ne venez pas. Une école de théâtre ne peut être qu'un lieu malfamé où se retrouvent les mauvais élèves en manque de formes nouvelles. Il faut de fortes têtes pour se lancer dans l'aventure théâtrale.* »





## Concours d'une oeuvre lyrique inédite

Par Paul Gérimon

A l'instar du « Concours d'Auteurs » présidé par Madame Magali Orsini, l'Union des Artistes du Spectacle a décidé au sein du Conseil d'Administration de lancer dès le mois d'avril de cette année 2006, un CONCOURS D'UNE OEUVRE LYRIQUE INÉDITE qui aurait lieu tous les deux ans.

Il s'agirait de primer une oeuvre lyrique inédite (livret et musique), donc un matériel original qui n'a jamais été édité sur quelque support que ce soit ni interprété en public, et de courte durée, c'est-à-dire approximativement entre dix et trente minutes.

Les livrets proposés pourraient provenir de romans ou nouvelles existants à condition que les différentes autorisations soient fournies et qu'il n'y ait pas de droits à régler de la part de l'Union des Artistes du Spectacle. Nous préférons aussi que ces livrets soient en langue française mais nous accepterions des livrets en latin, en anglais ou alors dans la langue de grands poètes (Dante, Pétrarque, Shakespeare...) exempts de droits.

Pour la musique, nous aimerions privilégier le côté mélodique trop souvent absent de nos oeuvres contemporaines mais tous les genres musicaux - excepté le style « StarAc »! - seraient acceptés. La voix chantée et le texte resteraient privilégiés et l'orchestration, exclusivement acoustique, devrait comprendre entre un et cinq instruments maximum. La distribution ne devrait pas excéder quatre chanteurs (chanteuses) non sonorisé(e)s.

Dans un premier temps, les participants à ce Concours devraient envoyer leur matériel en réduction piano-chant pour début octobre 2006 afin qu'un premier jury fasse une sélection.

Les auteurs des oeuvres retenues seraient alors prévenus en décembre 2006 pour qu'ils nous envoient la partition complète et orchestrée afin qu'un second jury prime la ou les oeuvres choisies et proclame les résultats lors de notre prochaine Assemblée Générale en février 2007. Il est bien évident que les membres des deux jurys proviendraient du milieu professionnel lyrique, dramatique et musical.

Le prix de ce Concours serait que la ou les oeuvres primée(s) soi(en)t interprétée(s) en public dans les meilleures conditions possibles avec de très bons interprètes (nous pensons à nos Conservatoires et à nos Théâtres) et soi(en)t enregistrée(s) d'une manière tout-à-fait professionnelle soit en live soit en studio afin d'être éditée(s) sur un support CD promotionnel en plusieurs centaines d'exemplaires.

Une certaine publicité en serait également assurée.

Un prix en euros pourrait être aussi envisageable à condition que de nouveaux sponsors se présentent.

Cette initiative aurait donc pour but de susciter la création lyrique et de faire connaître de jeunes (ou moins jeunes) talents: auteurs, compositeurs, interprètes.

Pour toute information, veuillez soit contacter nos bureaux aux heures d'ouverture les lundis, mardis et jeudis de 10h à 14h au 02 - 513 57 80 (courriel: [union.des.artistes@skynet.be](mailto:union.des.artistes@skynet.be)) soit me téléphoner au 02 - 218 81 71.

Le règlement du Concours et son inscription sera à votre disposition dès la mi-avril 2006.

Bien à vous,

**Paul Gérimon,**

*Président du Concours d'une Oeuvre Lyrique*



# Concours d'auteurs

## Échos

Par Magali Orsini

L'UNION DES ARTISTES AVRIL 2006

Lors du dernier concours d'auteurs 2005, parmi les 10 pièces retenues par le 1<sup>er</sup> jury, il y avait « Le Prince meurtrier » de Delphine Bertrand. Certains membres du second jury avaient été touchés par cette pièce, Monique Lenoble était de ceux-là. Aussi, eut-elle à cœur de la faire connaître au plus tôt. Ce fut chose faite le 25 août dernier au Château de Senefé (lors du 8<sup>ème</sup> Festival-atelier d'auteurs de la Communauté française organisé par le Théâtre Poème).

Les protagonistes étaient Jacques De Bock et Monique Lenoble qui en assurait également la mise en scène. Je ne pu malheureusement m'y rendre, étant à l'étranger mais, les échos furent des plus chaleureux. Un beau succès couronna cette représentation. Delphine Bertrand, l'auteur, y fut chaleureusement applaudie ainsi que les interprètes.

Merci donc à Monique de cette belle initiative.

Cela me remplit de joie de constater que même si une pièce n'est pas primée mais retient l'attention, certains se chargent de la faire connaître. Que cela ne soit pas exceptionnel et puisse se renouveler souvent.

Comme je l'ai annoncé lors de notre assemblée générale, il n'y aura pas de concours d'auteurs en 2007. Je passe la main, cette année là, à Paul Gérimon qui instaure un concours de livrets lyriques (ce dont il vous a déjà parlé).

Quant à moi, je vous donne rendez-vous pour le prochain concours d'auteurs en 2008.

Amicalement,

**Magali Orsini**

## Appel à nos membres pour un nouveau logo !

L'Union des Artistes du Spectacle vous propose de nous faire part de vos suggestions pour notre nouveau logo !

N'hésitez pas à en parler autour de vous et à nous envoyer vos dessins sous format papier ou par e-mail à :

L'UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE  
Rue Marché aux Herbes, 105/33 - Galerie Agora  
1000 Bruxelles

Tél. & Fax : 02 / 513 57 80  
e-mail: [union.des.artistes@skynet.be](mailto:union.des.artistes@skynet.be)



# Remerciements aux collecteurs

Par Anne Carpriau

Je tiens tout d'abord à remercier spécialement ceux qui se sont dévoués pour la collecte annuelle des petits sabots dans les lieux où les artistes sur scène ne pouvaient s'y consacrer. (Exemple : le Cirque Royal où se produisait le Cirque de Moscou sur glace.)

La reconnaissance de l'Union s'adresse également aux interprètes se produisant sur scène et consacrant leur temps d'entracte à tendre nos petits paniers à la générosité éventuelle des spectateurs. Ces derniers ouvrent surtout leur bourse lorsque l'annonce, faite par un des comédiens ou comédiennes, est agréable et dépourvue de caractéristique misérabiliste.

Je ne puis citer tous les noms de collecteurs : par exemple, au Cirque, il y en eut 62 dont certains se sont déplacés jusqu'à 7 fois !

MERCI à TOUS

## Résultat des collectes des Petits Sabots Saison 2005 - 2006

Théâtre Royal du Parc	12 394,68 €
ADAC	9 497,81 €
Théâtre Royal des Galeries	8 722,33 €
Atelier Jean Vilar	5 860,07 €
Racan et Hanssens	4 716,12 €
Théâtre des Martyrs	4 654,60 €
Comédie Claude Volter	4 118,00 €
Rideau de Bruxelles	2 781,87 €
Théâtre Le Public	2 411,50 €
Théâtre de la Toison d'Or	1 760,24 €
Théâtre Royal de Namur	1 733,35 €
Théâtre de La Valette	1 728,33 €
Théâtre de l'Ancre	1 282,35 €
Association Artistique d'Auderghem	840,00 €
Beaux-Arts de Charleroi	804,80 €
Les Baladins du Miroir	706,75 €
Théâtre National	606,00 €
Théâtre de l'Equipe	528,60 €
Théâtre Royal de Toone	450,00 €
Théâtre de la Place	307,60 €
Les Cœurs de Bois	297,00 €
Théâtre de la Vie	294,50 €
Marion	250,00 €
Théâtre Copeau & Décapant	245,25 €
Théâtre Varia	206,00 €
Théâtre de la Flûte Enchantée	141,00 €
Théâtre Golem	111,72 €
Messe des Artistes	96,45 €
Les Tanneurs	94,17 €
La Samaritaine	85,00 €
Espace Bernier - Alix Mariaule	83,15 €
Les Riches-Claires	27,90 €
Compagnie Transhumance	27,71 €

**68 314,85 €**

# Hommage à Georges Delnoy qui nous a quittés le 12 janvier 2006

Par Yves Larec

L'UNION DES ARTISTES AVRIL 2006



Qui pouvait mieux le faire que son directeur, membre de l'Union ?  
Voici le texte qu'Yves Larec a dit lors de l'incinération de Georges :

*Mon cher Georges,*

*C'est en écrivant ces trois premiers mots que j'ai vraiment réalisé que je n'aurais plus jamais l'occasion de te les dire.*

*Ni de t'entendre me répondre : Oui, M'sieur Larec ?, alors que j'ai si souvent insisté pour que tu m'appelles Yves, puisque c'est mon prénom. Si nous avons jamais eu le moindre désaccord, c'est là-dessus. C'est vraiment peu, en quelque dix-neuf ans de travail commun. En effet, tu es entré au Parc en 1984, j'en suis devenu directeur trois ans plus tard.*

*Ta fonction de Régisseur, puis de Régisseur général, est l'une des plus difficiles à exercer. Elle place son titulaire très exactement au point de rencontre de la scène, des bureaux, de la salle : emplacement qui peut être celui de toutes les frictions, de tous les énervements dus par exemple au trac des collègues, tant artistes que techniciens.*

*Ces écueils, tu as su les éviter de la manière la plus simple, en suscitant le respect, l'estime, l'amitié de tous, qu'ils t'aient très bien connu ou seulement croisé. Je pourrais même te parler d'admiration, mais je t'entends me répondre, avec ton humour fait de simplicité : C'est un peu audacieux, M'sieur Larec !*

*C'est pour tout cela, pour ton dévouement inlassable et peut-être surtout pour ton amitié que je te remercie au nom de ceux qui continueront sans toi désormais.*

*C'est aussi en leur nom que je présente mes condoléances les plus vives à toute ta famille et que je remercie Christine de t'avoir, jusqu'au bout, apporté tant d'amour.*

**Yves LAREC**

## Naissance de Lola

Graziella De Villa et Alain Lackner sont heureux de vous annoncer la naissance de **LOLA** !

Lola est née le 3 février 2006 à 21h12. Elle pesait 3,285 kg et mesurait 50 cm. Ses cheveux sont noirs méchés blond et elle a les yeux bleus.



*Nous souhaitons aux parents ainsi qu'à Lola tous nos voeux de bonheur !*

Photo de la création au Théâtre de Qua't sous de la pièce de René de Obaldia, "GENOUSIE". De gauche à droite : Fernand Léane, Marc Danval, Simone Durieux, Roland Ravez, Dounia Sadow, Jean Jouchmans, Catherine Bady, Marie-Jeanne Nyl et Roger Midrolet.



## Les Coulisses de ma mémoire Marie-Jeanne Nyl se souvient

Par Marc Danval

Quelle nature cette Marie-Jeanne. Généreuse en diable, batailleuse quand il le faut, flanquée en permanence de cet amour du théâtre dans ses manifestations les plus diverses. Le contraire exactement de la cabotine végétarienne. Que d'ombres chères, elle prend plaisir à raviver. D'abord, Darman, unique en son genre. A ce propos, qu'est devenue la plaque commémorative lui rendant hommage dans le hall d'entrée du Théâtre du Vaudeville ? Personne ne semble s'en soucier. Avec Marcel Roels, nous revivons les belles heures –entre autres – de l'Alhambra. On a peine à imaginer de nos jours, le nombre de vedettes qui vinrent se produire sur cette scène. De Sarah Bernhardt à Laurel et Hardy en passant par Charles Trenet, Jeannette Mac Donald, Richard Tauber, Tino Rossi, le clown Grock, Luis Mariano, Maurice Chevalier, Lys Gauty, Alibert ou notre chère Simone Max. Marie-Jeanne Nyl aime surtout évoquer ses camarades de travail. Ceux que l'on a tendance à oublier : Pierre Motte, Max Peral, Georges Jamin, Hélène Dussart ou Claudé Grandclaude, étonnant personnage à la personnalité fracassante qui dormait avec son perroquet Laverdure. Quant à Lise Bernarde, que j'ai connue sur le tournage de « Thyl L'Espiegle » avec Gérard Philippe, elle fut la vedette du film « Le mariage de Melle Beulemans » avec Hubert Daix. J'apprends grâce à ce livre plein de vivacité, qu'elle est morte dans le dénuement. Elle avait refusé un contrat mirobolant à Hollywood ne pouvant y emmener son perroquet. Quelques jours après avoir lu ce livre, le Maire de Saint-Cyr-sur-Morin me montrait l'émouvante tombe du perroquet de Pierre Mac Orlan dans le jardin de l'écrivain. Ah ! ces chers volatiles, quelle place ils occupent dans le cœur des artistes. Le bouillant auteur nous rappelle encore les

noms de Luce de Vigny, Betty Bouvin, Lucien Charbonnier, Guy Lou ou ce directeur exceptionnel que fut Adrien Mayer. Les deux premières citées firent partie de la troupe eu Théâtre Albert, dans le haut de la rue des Bouchers, après les Galeries au n°48, qu'elle ne cite d'ailleurs pas. Tout le monde l'a perdu de vue, alors que André Gevrey, Georges Mony ou Jane Tony y firent leurs débuts. Marie-Jeanne Nyl, fidèle à notre Union, en connaît bien les fondateurs. « Voici leurs noms : Lucien Van Obbergh, Darman, Marcel Roels, Charles Mahieu, Léon Lepage, Henri Charles. C'est Harry Baur, président d'une Union des Artistes française, qui donna à son ami Lucien Van Obbergh l'idée de fonder en Belgique une association sans but lucratif afin d'apporter une aide matérielle aux artistes que l'âge ou la maladie écartaient de la scène. Lucien Van Obbergh, le fondateur, eut comme conseiller juridique Adrien Mayer et fut secondé par Roger Lefèvre, Darman, Mahieu et Roels. Le bourgmestre Adolphe Max manifesta sa complète adhésion à cette fondation en lui donnant pour ses réunions la Salle Gothique de l'Hôtel de Ville ». Parfois, Marie-Jeanne se révolte. Cela fait partie de son tempérament volcanique. Tout comme elle, j'avais été scandalisé par l'assassinat d'un délicieux personnage, René Tasnier, comédien à ses heures, lâchement abattu à la carabine par son épouse, alors qu'il dormait paisiblement. Evidemment, il ne rentrait pas toujours immédiatement après le spectacle. Était-ce une raison pour le tuer ? Si chacun agissait de cette manière, il n'y aurait plus grand monde dans les rues. Marie-Jeanne Nyl défend becs et ongles le Théâtre de la Gaîté, curiosité absolue du monde du spectacle. Un public populaire le regrette encore. J'y allais lorsque les vedettes, appartenant déjà au passé, s'y produisaient : Lucien Baroux, Georges Milton, Henry Garat, Varel et Bailly, Damia, Marie Dubas ou Roméo Carlès. Lors d'une de ces revues finement intitulées « Quand un gendarme rit » ou mieux encore « Tapissé de rires », j'ai vu notre Marie-Jeanne moulée dans une robe lamée argent, descendre d'une démarche ondulante le grand escalier – comme au Casino de Paris – elle faisait à chaque apparition un effet bœuf. La preuve : cinquante après, je m'en souviens encore.

**Marc DANVAL**

### **“Les Coulisses de ma mémoire”**

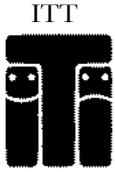
Ed. Clepsydre  
Tél : 02/378 17 66  
[www.clepsydre.be](http://www.clepsydre.be)



# Journée Mondiale du Théâtre (27/03/06)

## Une lueur d'espoir

Víctor Hugo Rascón Banda (dramaturge & auteur mexicain)



C'est à Vienne en 1961 qu'a été créée une Journée Mondiale du Théâtre. Depuis 1962, chaque année, le 27 mars, la Journée Mondiale du Théâtre est célébrée par les Centres Nationaux de l'ITI (Institut International du Théâtre) qui existent actuellement dans une centaine de pays du monde ainsi que par d'autres membres de la communauté théâtrale internationale. Merci à **Luc Van Grunderbeeck** de nous avoir communiqué les informations de l'événement. Il nous a paru utile de partager avec vous ce beau texte de Víctor Hugo Rascón Banda, dramaturge et auteur mexicain.

### Une lueur d'espoir

Tous les jours devraient être des Journées Mondiales du Théâtre, car au cours des vingt derniers siècles, la flamme du théâtre est toujours restée allumée dans quelque recoin de la terre.

Depuis toujours on annonce la mort du théâtre, surtout depuis l'émergence du cinéma, de la télévision et des nouveaux médias. La technologie a envahi la scène et écrasé la dimension humaine ; on a expérimenté un théâtre visuel, proche d'une peinture en mouvement, qui a repoussé la parole. Il y eut des oeuvres sans parole, ou sans lumière ou encore sans acteur, avec seulement des mannequins et des marionnettes installées sous des jeux de lumière.

La technologie a essayé de transformer le théâtre en feu d'artifice ou en spectacle de foire. Aujourd'hui, nous assistons au retour de l'acteur face au spectateur. Aujourd'hui, nous sommes témoins du retour de la parole sur la scène.

Le théâtre a renoncé à la communication de masse et a reconnu ses propres limites, que lui impose la présence de deux êtres face à face qui se communiquent sentiments, émotions, rêves et espoirs. L'art scénique cesse de conter des histoires, pour échanger des idées.

Le théâtre émeut, illumine, dérange, perturbe, exalte, révèle, provoque, transgresse. C'est une conversation qui est partagée avec la société. Le théâtre est le premier des arts qui se confronte au néant, aux ombres et au silence pour que surgissent la parole, le mouvement, les lumières et la vie.

Le théâtre est une matière vivante qui se consume en même temps qu'il se crée, mais toujours il renaît de ses cendres. C'est une forme de communication magique dans laquelle chaque personne donne et reçoit quelque chose qui la transforme.

Le théâtre reflète l'angoisse existentielle de l'homme et perce le mystère de la condition humaine. A travers le théâtre, ce ne sont pas les créateurs qui s'expriment, mais la société contemporaine.

Le théâtre a des ennemis visibles : l'absence d'éducation artistique pendant l'enfance, qui nous empêche de le découvrir et d'en jouir; la pauvreté qui envahit le monde, éloignant les spectateurs des lieux de spectacles ; l'indifférence et le mépris des gouvernements qui devraient le promouvoir.

Au théâtre, les dieux et les hommes communiquèrent, mais maintenant l'homme parle aux autres hommes. C'est pourquoi le théâtre doit être plus grand et meilleur que la vie elle-même. Le théâtre est un acte de foi dans la valeur d'une vérité judicieuse dans un monde fou. C'est un acte de foi dans l'humanité, responsable de son propre destin.

Il faut faire vivre le théâtre pour comprendre ce qui nous arrive, pour transmettre la douleur qui est dans l'air, mais aussi pour entrevoir une lueur d'espoir dans le chaos et le cauchemar quotidiens.

Vive les officiants du rite théâtral ! Vive le théâtre !

**Víctor Hugo Rascón Banda**

# Le Courrier de nos Membres...

## “À quoi sert l’Union ?”

par Robert Lemaire

A quoi sert l’Union des Artistes du Spectacle?

Je connais certains collègues qui prétendent que l’action caritative de l’Union des Artistes n’a plus de sens à notre époque pourvue de tous les garde-fous nécessaires à la survie lors du vieillissement. Certes, ce n’est pas une assurance de millions d’euros ! Ce n’est pas non plus un croûton de pain ! Certes aussi, cette somme (qu’on dit dérisoire) ne va pas pallier nos modestes pensions.

Alors quoi ? Sommes-nous des morts vivants ? Qu’est-ce qui fait que, malgré tout, nous cotisons pour cette Union ? En fait, ce que je ressens, c’est cet étrange sentiment de fraternité qui éclot entre des hommes et des femmes, artistes comme moi, âgés, pas âgés, talentueux ou pas, qui après de très longues minutes d’une assemblée générale pour laquelle, dans les grandes lignes, on est tous d’accord, taillant une bavette en buvant un coup.

Oui, oui, j’ai dit fraternité : nos grands âges nous rapprochent et aplanissent les rivalités anciennes. C’est mieux qu’une réunion d’anciens combattants qui se racontent leurs exploits !

On parle plutôt de cet avenir qui s’amenuise, on parle à voix basse des disparitions, des absents dont la santé est mauvaise ; plus personne ne parle des heures de gloire et des rares cachets faramineux de notre jeunesse.

Ah, la jeunesse ! Le Paradis perdu... La « grande flamme bleue » !

Au fait, pourquoi les jeunes ne sont-ils pas présents à l’assemblée générale ?

Les jeunes n’ont-ils pas beaucoup de choses à dire à propos de la création ?

Les jeunes ne doivent pas avoir peur de leurs émotions, qu’ils s’en servent pour faire sortir le meilleur d’eux-mêmes.

Qu’ils ne se laissent pas submerger par une notoriété éphémère, par un nombrilisme primaire, afin de garder un œil vigilant sur le travail scénique ; qu’ils doutent toujours de la valeur de leur acte créateur : créer ne suffit pas, il faut aussi être juste !

Rescapé d’une bataille de plus de 40 ans (comme bien d’autres), je prétends que c’est l’acte créateur qui donne cette joie étonnante, que même des applaudissements nourris ne peuvent expliquer.

Jouer en pantoufles ne sert pas le Théâtre : il vaut mieux parfois refuser n’importe quoi plutôt que d’entrer dans le labyrinthe de la médiocrité.

Nous, qui avons l’expérience du mal être, du spectacle foireux, des galères de toutes sortes, nous nous devons de leur donner les moyens d’éviter ces obstacles qui empêchent d’être créateur et de ressentir le bonheur de la créativité.

Aujourd’hui, la société croit pouvoir se passer de la sagesse et de l’expérience des anciens ! Abandonnons ce paternalisme haïssable en commençant nos phrases par : « moi, de mon temps... » !

J’avais dit en plaisantant, qu’en offrant des jetons de présence, on aurait du monde !

Je plaisantais à peine : il faut offrir quelque chose à la jeunesse et l’idée de remettre en route le « Gala des Artistes » est une bonne chose, ils pourraient s’y produire !

On pourrait aussi, peut-être, leur donner la 1<sup>ère</sup> année de gratuité lors de l’inscription ?

Remettre au goût du jour des prix d’interprétations pour les moins de 30 ans (ah, les « Eves »...). On pourrait aussi organiser pour eux des conférences/débats sur les Arts, et pas seulement ceux de la scène !

Revenons à la case départ : à quoi sert l’Union des Artistes du Spectacle ?

Il n’y a pas une seule réponse, elles sont multiples, à nous d’y réfléchir, à nous de donner un sens plus aigu au versement de notre cotisation.

**Robert Lemaire**

# Avis de recherche

## Orchestre de comédiens

Par Frederik Haùgness

### "CARREFOUR LEONARD" L'ORCHESTRE DES Comédiens

Tu es comédien ou comédienne ?

Tu pratiques un peu, beaucoup, passionnément, à la folie ou pas du tout d'un instrument de musique ?

Tu as envie de musique et de franches rigolades ?

Tu n'as peur de rien ou pas trop ?

Tu as envie de te faire plaisir ?

Nous avons besoin de toi !

### **Joins-toi à nous et fais partie du plus grand ensemble orchestre fanfare big band de comédiens de la Communauté française !**

Tu es capable de jouer un concerto pour piano de Rachmaninov les yeux fermés, tant mieux !

Ton seul talent est de jouer un fa dièse à la guimbarde mais tu aimes les défis, parfait !

Tout ce dont nous avons besoin c'est de ton envie et de ta détermination...

Chacun s'exprimera en fonction de ses aptitudes.

Notre répertoire sera le tien, apporte-nous tes idées les plus folles !

Un concert est déjà prévu pour juin 2006 ! Une tournée est envisagée !

Assez fou pour te joindre à nous ? alors...

**Rendez-vous tous les Dimanche, à 20h30**  
**3, place Quetelet**  
**1210 Bruxelles**

**Merci de confirmer ta présence en envoyant mail ou SaMoSa à l'un d'entre nous.**

**Jean-Henri Compère**

[jhcra@linkline.be](mailto:jhcra@linkline.be)

0479/64.69.60.

**Frederik Haùgness**

0476/477.380.

[haugness@biz.tiscali.be](mailto:haugness@biz.tiscali.be)

# c' Art rit cature !

La caricature est l'expression la plus évidente de la satire dans le graphisme. Elle utilise la déformation physique comme métaphore d'une idée (portrait politique) ou se limite à l'exagération des caractères physiques (portraits d'artistes). La Caricature est, par excellence, le domaine des doubles. Double du portrait et double du témoignage écrit et parlé. Elle s'abreuve aux sources morales d'un certain puritanisme, voire d'un certain conformisme. Par les temps qui courent, témoignant parfois d'une très (trop ?) grande "sagesse" politiquement "correcte", il nous a paru judicieux de consacrer une page aux caricatures. Ici, on reste dans les doubles puisque Bruno Georis nous évoque le "lifting" de l'Union tandis que Charlie Degotte, lui, a préféré illustrer la "réorientation" financière de la CCAPT (la Commission d'aide aux projets théâtraux). N'hésitez pas à nous envoyer vos dessins et caricatures ! (Pierre Dh.)

L'UNION DES ARTISTES AVRIL 2006



# Focus Uradex

Par Pierre Dherte

## Tentative d'éclaircissement sur une situation complexe. Bref historique et rappel des faits...

La société de gestion collective, URADEX qui regroupe quelque 6000 musiciens, acteurs, chanteurs ou danseurs a été fortement remuée ces dernières années. Le service de contrôle des sociétés de gestion de droits d'auteur lui mettant "la pression" en lui enjoignant de répartir au plus vite les importants montants de droits que recèlent ses caisses. Depuis plus de 10 ans, on aurait collecté près de 50 millions d'euros mais il faut noter que 50 à 70% des droits perçus dans un pays sont souvent répartis à l'étranger.

La Belgique reconnaît des droits aux artistes-interprètes depuis 1994. Rapidement, des sociétés de gestion se créent. Six d'entre-elles dont Uradex et Microcam sont reconnues par le ministère de la Justice. Rapidement, ces sociétés se heurtent sur des problèmes de répartitions et entrent en procès les unes contre les autres. Les problèmes communautaires et les divergences politiques n'arrangeant rien à l'affaire ! Les sociétés finiront cependant par fusionner après des années de déchirement et en 2003, il ne restera plus qu'une seule société : Uradex. La répartition peut enfin commencer !

Cependant, celle-ci ne s'opère pas de la manière dont l'entend le Ministre qui reproche à Uradex "*des manquements (...) aux dispositions de la loi, de ses statuts et de son règlement général*". Déjà assignée en septembre 2004 au Tribunal de Première instance de Bruxelles, Uradex avait connu la nomination d'un administrateur provisoire qui avait six mois pour faire un rapport au Ministre Verwilghen. Le conseil d'administration d'Uradex avait également été "suspendu" pendant un certain temps et puis ensuite réintégré. Uradex avait enfin proposé un plan de répartition sur cinq ans comme le Ministre l'avait imposé fin 2004.

Aujourd'hui, le Ministre applique la sanction la plus lourde pour Uradex, soit le retrait de son agrément, c'est-à-dire l'autorisation d'exercer ses activités sur le territoire national. L'arrêté ministériel a été publié au Moniteur Belge le 28 février dernier.

Cependant, comme le rappelle Nicola Donato (Président du CA d'Uradex), "*Le retrait d'agrément n'est effectif qu'au bout de deux ans. Nous continuerons donc à percevoir et à répartir normalement les droits durant cette période*". Et Uradex attaquera très certainement la décision du Ministre devant le Conseil d'Etat. "*Marc Verwilghen résume un système complexe à une comparaison simpliste entre flux entrants et sortants !*". On le voit, l'affaire est loin d'être close !

On ne peut que déplorer une situation conflictuelle qui dure depuis trop longtemps. Nous espérons que les artistes ne subiront pas les conséquences d'une "affaire" pour laquelle, il faut bien l'avouer, les tenants et les aboutissants nous échappent bien souvent !

Nous suggérons à tous nos membres affiliés à Uradex de se présenter lors de sa prochaine Assemblée Générale qui aura lieu (d'après Uradex) le lundi 19 juin dans ses locaux, boulevard Belgica, 14 à 1050 Bruxelles. La confirmation et les détails de ce rendez-vous se feront comme à l'accoutumée par Uradex à ses membres.

**P. Dherte.**

Sources: "Le Soir", "La Libre Belgique", "Belga", "Uradex"

## Message d'Uradex :

Par Paul Gérimon

*"Le ministre de l'économie, Monsieur VERWILGHEN, veut détruire les droits des artistes interprètes.*

*L'utilisation de tout ce que nous avons enregistré ces cinquante dernières années, ou ce que nous sommes susceptibles d'enregistrer les cinquante années à venir ... peut nous rapporter des droits.*

*Certains droits sont cessibles aux producteurs et d'autres droits sont incessibles, quoi que nous ayons signé !*

*Pour percevoir nos droits découlant de l'utilisation de nos enregistrements (disque, radio, T.V., spots, film) dans les lieux publics, ou par câble, ou par la copie à usage privé, la location et le prêt public ... nous ne pouvons le faire que par une société agréée.*

*Après avoir agréé en 1995 six sociétés, rendant ainsi impossible la perception et la répartition de nos droits ... Après sept années d'efforts pour réparer la pagaille qu'un ministre avait engendrée et lorsque nous arrivons enfin à n'avoir plus qu'une seule association agréée d'artistes : URADEX ...*

*Le ministre VERWILGHEN a retiré l'agrément à cette unique association !*

*Nous ne pouvons pas laisser faire le ministre VERWILGHEN. !*

**Nous vous demandons de compléter et signer la pétition qui circule. Pour cela, contacter: URADEX, 14 Boulevard Belgica – 1080 BRUXELLES. Tél: 02 – 421 53 40**

*C'est très urgent – réagissez et faites circuler la pétition. Un petit geste de solidarité indispensable et urgent. Pour complément d'information voir site : [www.uradex.be](http://www.uradex.be)*

*DERNIERE NOUVELLE : Le ministre Verwilghen a retiré l'agrément à URADEX, association gérée par des artistes; ce retrait ne sera effectif que dans deux ans et même au-delà. URADEX continue donc de fonctionner normalement et de répartir les droits voisins perçus. Il faut savoir également qu'un ministre peut toujours revenir sur sa décision et annuler un arrêté ministériel ! Il est donc impératif de continuer de compléter et signer la pétition qui circule !  
M E R C I ! ”*

**Paul Gérimon**

N'oubliez pas d'être présents en tant qu'artistes et en tant que membres d'URADEx à son :

**Assemblée Générale** qui devrait avoir lieu **le 19 juin prochain\*** !

C'est l'endroit idéal pour poser toutes les questions auxquelles vous souhaiteriez obtenir satisfaction !

\* La date sera confirmée par Uradex à ses membres artistes qui seront prévenus personnellement par courrier.



# Vers un nouveau Gala de l'Union ? évoquant de quelques pistes...

Par Pierre Dh.

Une fois administrateur, j'ai très vite suggéré et encouragé l'idée de relancer le fameux Gala de l'Union des artistes. Pourquoi ?

Premièrement, il manquait, à mon sens, une soirée artistique de prestige regroupant un grand nombre d'artistes et n'ayant aucune autre prétention que celle de les unir pour (faire) partager des moments de qualité et de divertissement culturels. Soirée sans prix du meilleur acteur ou de la meilleure mise en scène; sans podium ni compétition... Juste une soirée, "comme ça", entre artistes et spectateurs et qui sait ... téléspectateurs ?

Deuxièmement, j'ai toujours été étonné du grand nombre de comédiens ou d'artistes ayant des dons ou des qualités artistiques se trouvant hors du champ de leur compétence première et de ce qu'on est censé attendre d'eux ! Un tel est chanteur dans un groupe de musique, un autre joue à merveille d'un instrument, un troisième jongle ou fait des claquettes, etc. Il serait dommage de "gaspiller" tant de talents sans jamais les mettre en lumière, dans le cadre d'une soirée comme celle du Gala de l'Union, par exemple.



**"Nous pourrions associer au Gala de l'Union un dîner et une soirée dansante. Nous pourrions également penser à y intégrer une action philanthropique au profit d'une cause ou encore d'une personne..."**

Troisièmement, même si nous n'avons pas encore définis de pistes concrètes à cet égard, une telle soirée pourrait générer de nouvelles ressources financières qui seraient les bienvenues dans les caisses de notre brave Union...

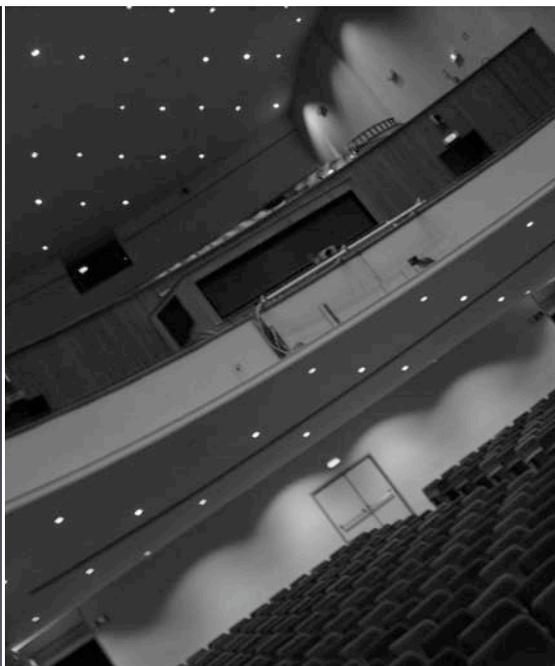
Enfin, il serait intéressant de réfléchir à l'éventualité d'y associer également une action philanthropique au profit d'une cause morale ou encore d'une personne physique... Cette idée rejoint l'essence même des missions premières de l'Union où la solidarité est primordiale. Elle trouverait ici tout son sens !

Ces idées, faut-il le rappeler, sont encore à l'état de projet. Nous nous donnons un an pour y réfléchir plus sérieusement et pour les aboutir en actions. L'année dernière, j'avais fait visiter à notre conseil d'administration une salle de spectacle, la salle Ceria, qui pourrait probablement devenir une des pistes à suivre pour le Gala...

## Salle Ceria

à gauche : vue de la salle et de ses deux balcons...

à droite : le restaurant, partie intégrante de l'infrastructure Ceria...



La salle Ceria a une capacité de 840 places assises; elle possède deux bars, un restaurant, un vaste vestiaire, des loges spacieuses, une scène large et haute avec une infrastructure technique tout récemment remise à jour.

D'autres pistes et d'autres lieux sont envisagés mais nous en reparlerons certainement plus en détails dans nos prochains bulletins.

**Pierre Dh.**

¿Gala de l'Union?



2007

# Gala de l'UNION

Adressez vos commentaires et suggestions à l'Union des Artistes à l'attention de "La Commission Gala de l'Union" !

## Salle Ceria

**à gauche :** la scène et ses nombreuses possibilités dont des dessous très imposants et des loges pouvant contenir de nombreux artistes...

**à droite :** le bar de l'étage, et son atmosphère reflétant le style architectural des années 60. L'infrastructure technique a tout récemment été adaptée aux exigences actuelles



# Actions Culturelles



ASSOCIATION  
COMÉDIENS

L'ASCO, l'association des comédiens est intégrée à l'Union des Artistes. Elle défend principalement la profession des comédiens dans les secteurs des arts de la scène, de l'audiovisuel et du cinéma en Communauté française.

## Infos trimestrielles



## Rendre la place aux artistes belges ?

par Pierre Dherte, coordinateur ASCO

### Vous avez dit 100% belge ?

Peu à peu, le comédien belge francophone commence à (re)trouver la place qui lui manquait tant. Mais le chemin est encore long !

"Rendre la place à nos artistes !". Nous avons bien souvent en mémoire ce titre évocateur issu d'un important chapitre du document "Priorités Culture" approuvé par le gouvernement de la CFWB le 7 novembre dernier et témoignant de l'urgence qu'il y a à nous rendre effectivement cette place qui nous manque encore aujourd'hui !

Nous espérons vivement que

2006 sera l'année de la concrétisation et du passage à l'action et non plus uniquement de la concertation et des propositions.

Concernant les comédiens, cette place à « retrouver » se situe principalement au niveau de l'accroissement des emplois de premier et second plans dans les productions de (télé)films de qualité mais aussi par une diffusion accrue des œuvres belges à la télévision ainsi qu'une plus grande promotion de nos artistes francophones dans la presse écrite, dans des émissions télévisuelles d'information, de divertissement ou de variétés.

Aujourd'hui, nous sommes simplement ignorés par le téléspectateur qui s'en réfère toujours

aux "vedettes" françaises (ou belges ayant fait carrière en France). Aucune alternative n'est sérieusement proposée au téléspectateur belge francophone

### Sommaire:

Vous avez dit 100 % belge ?	30
Les oeuvres majoritaires belges	31
RTBF	31
CCAPT	31
Théâtre des Doms à Avignon	32
Wallimage	33
Commission de sélection des films	33
Lectures de scénarios	33
REMERCIEMENTS	33

préférant encore "zaper" sur TF1 où là, au moins, il découvrira des visages, des noms et des « œuvres » qu'il connaît et qu'il reconnaît.

Il faut sortir au plus tôt de cette identification "à la française" et redéfinir la richesse de notre identité culturelle et de nos artistes. Cette redéfinition passera inévitablement par trois points:

- plus d'emplois de qualité
- plus de diffusions aux heures de grandes écoute
- plus de promotion dans l'information et dans le divertissement culturel

On a apprécié l'initiative de la RTBF qui, sous la responsabilité d'Arlette Zylberberg a "osé belge" en produisant et diffusant la série "7ème Ciel Belgique". Une série de ce type diffusée aux heures de grandes écoutes n'avait pas vu le jour chez nous depuis près de 25 ans à la RTBF ! À ce jour, la RTBF ne sait toujours pas si il y aura une seconde saison pour "7ème Ciel Belgique" car la décision doit être supportée par Yves Bigot, le nouveau directeur français des antennes TV. Celui-ci entrera en fonction le 3 avril prochain. Cependant, l'administrateur général de la RTBF, J.P. Philippot, affirme que les moyens financiers pour continuer à produire des séries belges sont prévus. Nous ferons un "focus" sur "7ème Ciel Belgique" dans un prochain bulletin car, comme vous le savez, certains comédiens unionistes y tiennent des rôles récurrents et importants !

## Qu'est-ce qu'une oeuvre majoritaire belge ?

Il y a peu de temps encore, la seule définition existante de ce qu'était une oeuvre majoritaire belge se situait au niveau de son producteur ou de son réalisateur. Sous l'impulsion de Prospère (auteurs, réalisateurs et comédiens) et après plus de deux ans de participation à des négociations et groupes de travail sur la question, l'ASCO a soutenu une position et a établi des critères très précis pour les comédiens en matière de quotas minimums pour les rôles principaux et secondaires et ce, par catégorie de films (fiction ciné, fiction télé, fiction unitaire, série télé, documentaires, films d'animation, etc.).

Sans ces définitions et ces quotas minimums de rôles attribués aux comédiens belges, une oeuvre audiovisuelle ne pourrait bientôt plus être considérée comme majoritaire ! Ces définitions seront soumises prochainement à la Communauté française et à la RTBF qui renégociera son Contrat de Gestion (2006 - 2011) fin avril. Avec Prospère, nous comptons évidemment sur le fait que ces définitions deviennent LA référence pour l'ensemble des institutions culturelles concernées et pas uniquement pour la RTBF.

Nous devons finaliser nos propositions communes pour la fin avril. La Ministre a demandé l'avis des associations à ce sujet et nous vous tiendrons au courant des événements en vous communiquant, dès qu'ils seront approuvés, ces critères en question pour les oeuvres majoritaires.

## RTBF et ARTE ?

L'avenir de la RTBF se jouera bientôt avec un changement à la direction des chaînes de télévision (le français Yves Bigot) et la renégociation de son Contrat de Gestion fin avril.

Très prochainement, il y aura également à la RTBF un nouveau décrochage "ARTE". Dans les faits, cela signifie que tous les jours, aux heures de grandes écoutes, quand vous choisirez ARTE avec votre télécommande, vous verrez une programmation RTBF !

Nous nous réjouissons de l'initiative tout en reconnaissant la nécessité de diffuser des programmes à haute valeur ajoutée culturelle sans les limiter à un public uniquement ciblés d'usagers ou d'initiés. Pour ce faire, la RTBF devra, selon nous, naviguer subtilement entre la qualité et l'attractivité. Elle devra valoriser nos créateurs pour un public large et avec un "langage" actuel sans jamais "niveler par le bas". Il serait enfin judicieux de privilégier la qualité des sujets abordés selon les axes principaux: "exposer", "expliquer", "décoder".

## Réorientation financière pour la CCAPT

Les artistes et la (jeune) création comptent beaucoup sur le rôle important que joue la CCAPT (la Commission d'aide aux projets théâtraux) ! Celle-ci verra cependant sa subvention diminuée de près de 25 %, soit 289.000 € !

Le 16 mars dernier, j'ai fait mettre ce point à l'ordre du jour de la séance plénière de la Commission de Concertation des Arts de la Scène (commission présidée par Christine Guillaume à la Communauté française et à laquelle siège l'ASCO). La mission première du Comité de Concertation étant de remettre à la Ministre des avis sur toute question relative à la production et à la diffusion dans le domaine des arts de la Scène, le point relatif à la CCAPT ne nous a pas paru des moindres !

Son budget passera en effet bel et bien de 1,3 à 1 million d'euros ! Soit une diminution (ou réorganisation) de près de 25 % !

- 150.000 € iront dorénavant vers les 3 Centres Dramatiques...
- 100.000 € seront répartis entre les théâtres contrat-programmés...
- 39.000 € iront au théâtre consacré à l'enfance et la jeunesse...

Le souhait du cabinet de la Ministre serait que "les nouveaux bénéficiaires" aident ainsi davantage la jeune création et que cela soit clairement inscrit dans le nouveau "volet culturel" réservé à la part artistique de chacun des contrats-programme. On veut également, nous dit-on, stimuler les centres dramatiques à travailler "en réseaux" en faisant tourner davantage les spectacles. On veut enfin rendre la CCAPT plus sélective...

Plusieurs questions se posent :

1/ Comment identifier clairement le fait que le "retour financier" sera bel et bien consacré aux "personnes" et à la jeune créa-

tion, c'est-à-dire aux créateurs et non aux institutions elles-mêmes ?

2/ Quelles seront concrètement les obligations contractuelles des opérateurs culturels bénéficiant dorénavant de ces nouveaux (maigres) moyens financiers réservés à la "jeune" création ?

3/ Une diminution de 25 % (289.000€), c'est pratiquement une dizaine de projets qui ne seront plus soutenus financièrement par la CCAPT ! Par contre, les nouvelles aides financières pour la "jeune" création dans un Centre Dramatique, par exemple, ne sera que de 50.000 € (ce qui n'est pas énorme il faut bien l'avouer !). Pour les théâtres contrat-programmés, ce sera encore moins (100.000€ à diviser par le nombre des théâtres !) et enfin, pour le théâtre enfance et jeunesse, ce sera pratiquement dérisoire : 39.000 € !

4/ D'autre part, ne faudrait-il pas actualiser et repenser fondamentalement les différents "collèges" de la CCAPT et les répartitions des aides octroyées, comme on l'a fait pour la Commission de Sélection des Films en y ajoutant un troisième collège destiné spécifiquement aux réalisateurs plus "confirmés" ? Peut-on encore imaginer que Charlie Degotte ou Xavier Lukomski (par exemple) émargent encore à la CCAPT aux mêmes "conditions" que certains autres jeunes créateurs ?

5/ Même si nous défendons (comme la Ministre) le fait qu'il faille tourner et jouer davantage les spectacles, comment cela sera-t-il concrètement inscrit dans les contrats-programmes des différents opérateurs concernés ? Quelles seront réellement leurs

obligations de "mise en réseaux" ?

Toutes ces questions méritaient à mon sens un avis et des conclusions émanant du Comité de Concertation des Arts de la Scène. L'ASCO se devait également de transmettre l'opinion générale que nous avons recueillie de la part d'un certain nombre de comédiens. Nous avons soulevé ce point lors de notre dernière assemblée générale à l'Union et il a longuement été "commenté" dans la salle ainsi qu'au cocktail qui a suivi l'Assemblée !

## Théâtre des Doms à Avignon

Ce 21 mars dernier, j'étais présent en tant que membre effectif à l'Assemblée Générale de l'ASBL "Théâtre de l'Escalier des Doms à Avignon". Le théâtre des Doms, vitrine de la création belge francophone, existe depuis 2002. Après avoir été, pendant de nombreuses années, directeur des Halles de Schaerbeek, Philippe Grombeer, l'actuel directeur des "Doms" est reconduit pour un mandat de 5 ans.

Ce magnifique petit théâtre plein de charme, que je vous conseille vivement de visiter si vous êtes de passage à Avignon, a fait la saison dernière 12.300 entrées dont 1.200 professionnels ! Beaucoup d'artistes belges ayant joué là-bas vous témoigneront de l'ambiance toute chaleureuse qui y règne ! Le théâtre est également agrémenté d'un très sympathique restaurant, sous les tonnelles, où se retrouvent généralement les belges du festival mais aussi beaucoup d'autres festivaliers.

L'équipe du Théâtre des Doms a le plaisir d'annoncer sa cinquième programmation à l'occasion du Festival d'Avignon. Dans le même esprit d'ouverture aux différentes formes et expressions artistiques (jeune public, seul-en-scène, textes d'auteurs de la Communauté Wallonie- Bruxelles, conte, ombres, danse...), le Théâtre des Doms présentera six spectacles dans la salle, deux dans le jardin et un aux Hivernales (centre de développement chorégraphique).

11h : **A quelques pas d'elle**, de et par Michèle Nguyen ; mise en scène d'Alberto Garcia Sanchez. Co-production du Théâtre -Scène nationale de Poitiers.

13.30 : **Les Croisés**, par l'Agora Theater ; texte et mise en scène de Marcel Cremer ; avec le soutien du Gouvernement de la Communauté germanophone de Belgique.

16h : **La Grande Vacance**, de et par Philippe Vauchel ; mise en scène par Benoît Van Dorselaer ; création du Théâtre Nationale 4.

Dans le jardin, à 17h : **Un petit chat dans un grand sac**, par la compagnie de l'Arbre Rouge (Nathalie de Pierpont et Stéphane Groynen) ; mise en scène de Bernard Massuir.

18h : **Les Témoins**, texte et mise en scène de Philippe Blasband, avec Benoît Verhaert et Aylin Yay ; une production d'Audience asbl en co-production avec le Théâtre Le Public.

20h30 : **Le Roi Lune**, texte de Thierry Debroux et mise en scène de Frédéric Dussenne, avec Julien Roy, Benoît Van Dorselaer et Alexandre Tissot ; production du Théâtre du Méridien.

Dans le jardin, à 22h15 : **Petites histoires très courtes, très tristes et très cruelles**, par la Compagnie Pi 3,14 ; texte d'Isabelle Darras ; avec Isabelle Darras et Caroline Safarian.

22h45 : **J'ai gravé le nom de ma grenouille dans ton foie**, par la Clinic Orgasm Society, avec Mathilde Demarez, Ludovic Barth et Jessica Champeaux.

Aux Hivernales: **A propos de Butterfly** par la compagnie de José Besprosvany ; avec le chorégraphe, Daniela Luca, Thierry Bastin et Julio Arozarena.

Sans oublier la « **Fanfare de Mourcourt** » les 10 et 11 juillet.

Les représentations au Théâtre des Doms se dérouleront du 7 au 27 juillet 2006 (relâche le 17).

## Wallimage

Le 5 décembre dernier, j'assistais au Collège Cinéma de Wallimage à Mons. Wallimage a fêté ses 5 années d'existence et a soutenu près de 40 films. J'ai pu y appuyer la défense de l'emploi des comédiens belges (wallons dans ce cas-ci !) dans des rôles importants et secondaires. Wallimage constitue en effet le pôle régional wallon de l'audiovisuel. Sa Mission est de générer un effet structurant sur l'industrie naissante de l'audiovisuel en Région Wallonne en coproduisant des longs métrages qui, lors de leur tournage ou de leur post-production, font largement appel aux talents et aux industries techniques. Le directeur de Wallimage est Philippe Reynaert, le journaliste aux célèbres lunettes !

## Commission de sélection des films

Le 17 février 2005, sur proposition de l'ASCO, la Ministre a désigné 3 de ses membres (également membres de l'Union) pour siéger à la Commission de Sélection des Films du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel : Christian Crahay, Jean-Michel Vovk et moi-même. Aujourd'hui, à nous trois et depuis plus d'un an, nous avons lu près de 200 scénarios de longs-métrage, courts-métrages ou (et) documentaires. Je sais que nous défendons les mêmes valeurs dans cette tâche mêlant subjectivité, certes, mais aussi un engagement professionnel pour la défense de notre profession.

## Groupe "Artistes"

Jean-Gilles Lowies et moi-même avons assisté aux différentes réunions du Groupe de travail sur le "Statut de l'Artiste" au Cabinet de la Ministre (13/02 et 27/03/06). Ce groupe de travail a été créé à la suite des États Généraux de la Culture. Il a notamment comme but de mettre en place un guichet unique pour l'artiste. Les points abordés dans les différentes réunions portaient également sur l'évaluation de la loi fédérale de 2002, sur le statut de l'artiste, la reconnaissance communautaire ou le cadastre des emplois artistiques.

## Lectures de scénarios

Le 17 février dernier, l'ASCO (en collaboration avec l'ASA, l'Association des Scénaristes de l'Audiovisuel) organisait pour la

deuxième fois une lecture publique de scénario à la SACD. Cette initiative avait connu le jour le 4 mai 2004 où nous avons lu un texte de Micheline Hardy. Cette fois-ci, nous avons lu publiquement le scénario de Daniel Hiquet, intitulé "Mon Papa d'Amérique". Participaient à la lecture les comédiens suivants : Agnès Guignard, Laurence Vielle, Psyché Piras, Pierre Dherte, Jean-Michel Vovk, Steve Driesen et Michel Guillou.

**Puschkin : la Vodka  
qui soutient les artistes !**

## Remerciements

Au nom de l'ASCO, je remercie Jean-Gilles Lowies pour avoir représenté celle-ci en participant activement et avec assiduité aux différentes réunions dont notamment celles de la Commission de Concertation des Arts de la Scène, de la FAS et du Groupe de travail sur le "Statut de l'Artiste" au Cabinet de la Ministre.

Je remercie également Gaetan Wenders qui nous a représenté ce dernier trimestre en assistant régulièrement aux différentes réunions du Conseil d'Administration de Prospère (présidé par Luc Jabon).

Enfin, je remercie Christian Crahay et Jean-Michel Vovk qui m'accompagnent à la Commission de Sélection des films et au CA de l'Union (pour Jean-Michel). Ensemble, nous défendons les mêmes valeurs dans l'intérêt général des comédiens.



**Pierre Dherte**  
Coordonateur de l'ASCO



# Union des Artistes du Spectacle

## Avantages offerts

### Avantages offerts par l'Union des Artistes

Avantages accordés sur demande aux membres affiliés depuis un an minimum et en règle de cotisation :

1. Allocation de naissance  
186 € par enfant. Document à fournir: photocopie de l'acte de naissance. La demande doit parvenir à l'Union dans un délai maximum de 6 mois.

2. Allocation de décès  
496 € en cas de décès d'un membre aux héritiers directs OU à la personne qui assume les frais de funérailles. Documents à fournir: photocopies (acte de décès et frais funéraires).

3. Allocations trimestrielle  
Après minimum 20 ans de présence à l'Union. Documents à fournir: photocopie de la carte d'identité.  
De 60 à 64 ans (75€)  
De 65 à 69 ans (95 €)  
À partir de 70 ans (115 €)

Dans tous les cas : indiquer le numéro de compte bancaire sur lequel la somme sera versée.



Notre permanence est assurée par Françoise Bouserez, présente en nos bureaux de la galerie Agora les lundis, mardis, et jeudis de 10 à 14 h. Vous pouvez aussi appeler le N° 02/513.57.80 durant les mêmes heures ou utiliser notre courriel : [union.des.artistes@skynet.be](mailto:union.des.artistes@skynet.be)

### Sous certaines conditions:

1. Intervention dans les frais de maladie, d'hospitalisation, de prothèse, ...
2. Prêts d'argent sans intérêt
3. Conseil juridiques relatifs à la profession assurés par Maître Pierre Jeanray (première consultation gratuite, après approbation du conseil d'administration).
4. Dons en argent et aide dans les cas graves.

### De plus :

1. La qualité de membre permet d'être repris dans le fichier Cinéma-TV que l'Union met en permanence à la disposition de tous les employeurs intéressés.
2. D'autre part, l'Union s'efforcera, dans la mesure du possible, de vous donner les renseignements ou d'orienter les recherches qui vous seraient nécessaires pour toute démarche utile à l'exercice de votre métier.

# **Demande d'admission Union des Artistes**



Pseudonyme:  
Patronyme:  
Prénoms:  
Lieu et date de naissance:  
État civil:  
Nationalité:  
Nom & prénom de l'époux(se):

Activité dans le spectacle:  
Date des débuts:

Adresse:  
Téléphone:  
Fax:  
Portable:  
Courriel:

N° de compte bancaire:

*En sollicitant mon admission à l'Union des artistes en qualité de membre effectif, je m'engage à payer ma cotisation au début de chaque année (soit 20 €) et à me conformer aux statuts qui régissent l'Association, ainsi qu'à son règlement d'ordre intérieur.*

## **Le demandeur**

## **Deux parrains**

(Signatures et noms en majuscules)

***Joindre une photo d'identité pour la carte de membre svp***

Envoyez votre demande à :

### **UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE**

Rue Marché aux Herbes, 105/33 - Galerie Agora  
1000 Bruxelles  
Tél. & Fax : 02/513.57.80 - GSM : 0474/38.21.00  
Courriel: [union.des.artistes@skynet.be](mailto:union.des.artistes@skynet.be)